

Campagne de mobilisation 2023

Le CRÉDIR a fêté en juin 2023 ses **10 ans d'activités**. Cette organisation est reconnue comme un observatoire du monde du travail qui anticipe et aide à surmonter les périodes de difficultés individuelles et collectives. Cette récente **interview** TV de notre cofondateur Jean-Denis Budin présente tout le travail effectué.

CRÉDIR est très attaché à **son esprit fondateur à but non lucratif** en poursuivant et développant 2 types d'activités :

- # **Information et sensibilisation de tous publics sur la promotion de la Qualité de Vie Globale (#QVG).**
 - # Il s'agit d'offrir des conférences, des interventions et des publications, à des organisations qui ne peuvent pas les financer (ex : écoles, clubs services, associations citoyennes, etc.) CRÉDIR propose une optique de vie positive, véritable alternative au cycle dangereux addictions numériques, épuisements, maladies, violences.
 - # Exemples : think-tank Vives, Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens, Université de Haute-Alsace, etc.
- # **Accueil gratuit pour un check-up de 3 jours de personnes épuisées** qui ne disposent pas de financements ni à titre personnel, ni via leurs entreprises, ni via leur CPF (Compte Professionnel de Formation).
 - # Populations concernées : jeunes médecins, étudiants en fin de cycle, autres professionnels en difficultés et non aidés (indépendants), etc.
 - # Exemple : burn-out de jeune médecin installé depuis 1 an, internes, etc. La démographie médicale est déjà compliquée, protégeons nos soignants !
 - # Exemple : stress des enseignants après les meurtres de professeurs, etc.
 - # Chaque année, CRÉDIR accueille 10 à 20 stagiaires qui sont aidés financièrement par les dons.

CRÉDIR A DONC BESOIN D'ÊTRE SOUTENU PAR LE MECENAT D'ENTREPRISE ET LES DONNÉS PRIVÉS DÉFISCALES.

- # **Souscriptions types :**
 - # Allié individuel : 100€ (ou plus...)
 - # Allié entreprise : 1.000€ (ou plus...)
 - # Portage solidaire d'un stagiaire accueilli gratuitement : 4.200€
 - # Partenaire entreprise : 10.000€ (ou plus)
- # **Comment faire un don ?**
 - # Via la plateforme HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/credir/formulaires/1/widget%20>
 - # Par chèque ou virement : CRÉDIR Transition, 8 route d'Ammerschwihir F-68240 Kaisersberg IBAN = FR76 1470 7508 7231 7215 7339 753 BIC = CCBPFRPPMTZ
 - # Un reçu fiscal vous sera adressé. N'hésitez pas à demander notre documentation explicative complète si vous avez des interrogations.
- # **Rappel des déductions fiscales en France :**
 - # Personnes privées : dispositifs d'avantages fiscaux sur les dons aux associations :
 - # IRPP : 2/3 du montant donné en réduction d'impôt sur le revenu
 - # IFI : 80% du montant donné en réduction d'impôt sur la fortune immobilière
 - # Entreprises : dispositifs d'avantages fiscaux sur le mécénat
 - # 60% de déduction fiscale sur les dons avec un plafond de 5 pour mille du CA. Toute entreprise peut donner au moins 20.000€

Notes sur les évolutions des finances du CRÉDIR en 2023 :

- # En fin d'année, CRÉDIR participe à la création d'une nouvelle entité (l'Institut pour la Prévention de l'Épuisement Humain) qui portera les projets de recherche médicale sur les marqueurs de l'épuisement. Les sommes à mobiliser sont en effet très conséquentes et nécessitent la mobilisation de grands groupes qui en seront les cofondateurs.
- # Les activités que CRÉDIR Training facture aux entreprises permettent de couvrir les charges liées à ces activités, mais ne génèrent pas de marges pour financer les activités à but non lucratif.
- # Toutes vos questions sur contact@credir.org